

PROPOS SUR L'EDUCATION

L'éducation, système complexe exigeant pour sa performance la conjonction des trois sous-systèmes éducatifs: l'éco-éducation, la co-éducation, l'auto-éducation.

Ce système complexe dont la finalité pourrait être celle que donne Paul RICOEUR :
« *Tendre à la vie bonne pour soi, avec et pour les autres, dans des institutions justes.* »

Pour cela, l'éducation a pour but de former « *des agents économiques actifs et des personnes sociales responsables* » comme le disait si bien François PERROUX

En conséquence, la fonction d'éduquer n'est pas apprendre à croire, mais à penser et à agir » selon la belle formule d'Hannah ARENDT.

La fonction éducative transcende toutes les autres fonctions sociétales qu'il s'agisse du travail, du loisir, de la santé, de l'environnement et de l'habitat. Elle vise à donner, à la personne, la gouvernance de lui-même en respectant des valeurs morales qui l'incitent à agir d'une manière éthique et responsable.

La loi organique qui régit aujourd'hui l'éducation, fixe, pour tous les jeunes Français, un socle de connaissances dont un des piliers est une culture humaniste et scientifique permettant le libre exercice de leur citoyenneté

Les racines de cette loi remontent à 1792: le 2 avril, devant l'assemblée nationale législative, **Condorcet**, prononce un discours intitulé, « Les principes de l'instruction publique » Citons quelques extraits.

« Offrir à tous les individus de l'espèce humaine, les moyens de pourvoir à leurs besoins, d'assurer leur bien être, de connaître et d'exercer leurs droits, d'entendre et de remplir leurs devoirs, assurer à chacun d'eux la facilité de perfectionner son industrie, de se rendre capable des fonctions sociales auxquelles il a droit d'être appelé, de développer toute l'étendue des talents qu'il a reçus de la nature et par là établir entre les citoyens une égalité de fait et rendre réelle l'égalité politique reconnue par la Loi, tel doit être le premier but d'une instruction nationale, et sous ce point de vue et c'est pour la puissance publique un devoir de justice ».

Si la finalité de l'éducation n'a pas changé, par contre le contexte a changé. Nous vivons aujourd'hui dans une société cognitive, irriguée par des réseaux de savoirs où transmettre, échanger, motiver, partager, innover, gérer des projets, sont des conditions de progrès, conditions inhérentes à une éducation performante en qualité, efficacité et efficience

Pratiquons en tant qu'acteur de l'éducation, "l'agir communicationnel" dont l'intérêt a été démontré par le philosophe HABERMAS.

Sachons que le pauvre de demain sera un SDN (sans domicile numérique) : il n'aura pas accès à des espaces numériques irrigués par des réseaux de savoirs où l'information devient une énergie de développement personnel., valorisant le capital éducatif de chacun.

Dans la structure socio-humaine, il n'y a pas d'électron libre. Chacun a droit au patrimoine économique, social et culturel que génère la société de la connaissance .

L'éducation aujourd'hui prend tout son sens dans cet espace collaboratif fait d'identité plurielle et de diversité culturelle.

Que faire pour la fertilisation des intelligences ?

Développons l'eco-éducation . Elle fertilise les espaces civils, en particulier ceux fréquentés par les défavorisés. Elle porte en germe les conditions d'une connectique de compétences et une mutualisation des connaissances au profit de l'apprenant .

Développons l'auto-éducation Les NTIC ont donné, un élan considérable à l'autoformation en la facilitant,. La relation directe de soi à la connaissance relève du goût de s'informer, d'imaginer, de créer à condition que l'enseignement crée une appétence qui dépasse les bancs de l'école et dure tout au long de la vie

Développons la co-formation. Il s'agit là, face à une problématique donnée et conscientisée, d'une mise en commun d'expériences et de savoir-faire pour gérer des projets partagés qui reposent sur une montée en compétence collective.

Ajoutons que dans cette démarche s'appliquent les deux principes de management d'un groupe : la gouvernance et la subsidiarité .

De plus, il est souvent souhaitable que la co-éducation fasse appel à la coopération intergénérationnelle. Celle-ci est porteuse de mémoire et d'expériences permettant de mieux appréhender le passé et de mieux imaginer le futur souhaitable.

EN CONCLUSION :

L'éducation, fonction sociétale complexe connectée aux quatre autres fonctions sociétales (santé-travail- environnement- loisir) qui constituent la morphologie de notre Société, exige de la part de ses acteurs une capacité d'ingénierie. De ce fait, le rôle de l'acteur principal qui est l'Enseignant, nécessite la maîtrise, dans le temps et dans l'espace, de l'auto, de la co et de l'éco-éducation, qui constitue « l'apprenance ».-
